

SE FORMER, S'INFORMER, ACCOMPAGNER
ARTISTE-AUTEUR.RICES

BASE

START

STEP

FLASH

SLOW

Dunite

Pour les artistes-auteur·rices :

Dunite BASE propose des formations courtes portant sur les spécificités de l'activité d'artiste-auteur·rice des arts visuels, de la gestion comptable et administrative à la diffusion de sa pratique artistique. Ces formations sont constituées d'apports théoriques, de ressources, de mise en situation pratique et de conseils en méthodologie. Elles sont adaptées selon les besoins évalués. Les formations se déroulent à Rennes et partout ailleurs où un besoin est exprimé.

Construire un projet à destination d'un public : les dispositifs de l'éducation artistique et culturelle - EAC.

Développer un champ d'activité à destination des publics; identifier les dispositifs de l'EAC et ses interlocuteur·rices; concevoir un projet adapté tout en restant inscrit·e dans sa pratique; maîtriser le cadre nécessaire à l'élaboration d'un projet; comprendre les enjeux de l'EAC afin d'identifier des opportunités pour son activité artistique et économique.

3 jours / 21h - En présentiel.

Intervenante : Antoinette Parrau, artiste-designeuse - spécificité « Design et soins »*.

Maîtriser l'écosystème du champ des arts visuels : dispositifs de soutien, partenaires et activités.

Se repérer dans la structuration du secteur des arts visuels; identifier les interlocuteur·rices ainsi que les différents réseaux professionnels; les dispositifs de soutien et d'accompagnement, aides et prix existants au service du développement de votre activité artistique et de votre économie.

2 jours / 14h - En présentiel.

Intervenante : Aurélie Barnier, historienne de l'art, critique d'art et commissaire d'expositions*.

Maîtriser l'essentiel de la gestion fiscale, sociale et comptable de son activité au service de son économie.

Comprendre son régime social, le statut juridique et fiscal de son activité ; connaître ses droits et obligations ; mesurer les enjeux d'une gestion d'activité ; mettre en place une méthodologie de suivi et des outils adaptés afin de gagner en maîtrise ; simplifier son quotidien administratif et aborder plus sereinement la gestion économique de son activité.

3 jours / 21h - En présentiel.

Concevoir son dossier d'artiste : enjeux, contenus et approche méthodologique.

Concevoir un dossier d'artiste répondant à de multiples usages (diffusion, candidature,...); mettre en place une documentation valorisant ses recherches et ses réalisations facilitant la compréhension et la diffusion de sa démarche; construire un dossier illustrant son parcours tout en répondant à un cahier des charges.

3 jours / 21h - En présentiel.

Intervenante : Solenn Morel, commissaire d'exposition et directrice de l'école des Beaux-arts de St Brieuc*.

* Sous réserve

Pour les associations, les collectivités souhaitant soutenir les artistes-auteur·rices et/ou vos collaborateur·rices :

Dunite FLASH / Dunite SLOW est une offre de session d'informations pour les associations, les organismes, les collectivités souhaitant faire bénéficier les artistes-auteur·rices d'informations utiles à la gestion de leur activité. Dunite propose également des sessions à destination de vos collaborateur·rices pour une meilleure compréhension des spécificités du régime de l'artiste-auteur·rice, leurs droits et obligations. Les sessions se déroulent en Bretagne et partout ailleurs où un besoin est exprimé.

L'écosystème du champ des arts visuels.

Cette session aborde les différentes échelles de structuration du secteur des arts visuels; identifie les moyens, les dispositifs et interlocuteur·rices mobilisables dans la réalisation de projet.

Le dossier d'artiste : enjeux, contenus et approche méthodologique.

Cette session aborde les principes et la méthodologie à suivre pour concevoir de façon efficace et stratégique son dossier artistique au regard des multiples destinataires et usages auxquels il se destine.

Maîtriser la gestion fiscale, sociale et comptable de son activité au service de son économie et de son quotidien administratif.

Cette session aborde l'ensemble des droits et obligations de l'artiste-auteur·rice; les principes à mettre en place pour gagner en efficacité et sérénité dans la gestion de son activité.

Conduire un projet à destination d'un public : les dispositifs de l'éducation artistique et culturel - EAC.

Cette session aborde l'ensemble des dispositifs existants en EAC, ses interlocuteur·rices et sources de financements. La méthodologie dans la conduite de projet est également abordée afin d'assurer un cadre de réalisation adapté au public visé tout en restant inscrit·e dans sa pratique.

Documenter sa pratique artistique, classer et archiver son activité : enjeux et méthodologie.

Cette session aborde les principes à mettre en place dans la création et la gestion de sa documentation; le classement et l'archivage afin de faciliter le suivi de son activité; le développement d'une documentation adaptée à sa pratique au service d'une meilleure diffusion et promotion de son travail.

Pour les écoles d'art et du design, les universités, les collectifs d'artistes et artistes bénéficiaires du RSA :

des parcours d'accompagnement à l'insertion professionnelle et à la professionnalisation.

Dunite START / Dunite STEP est une offre de parcours sur-mesure visant à soutenir la structuration de l'activité des artistes-auteur·rices du champ des arts visuels et l'insertion professionnelle des étudiant·es d'école d'art et du design. Ces parcours sont conçus en concertation avec le·la commanditaire à partir de l'évaluation des besoins.

Pour les établissements de l'enseignement supérieur du champ des arts visuels souhaitant soutenir l'insertion professionnelle de leurs étudiant·es, Dunite START dispense des programmes d'accompagnement à la structuration de son projet professionnel.

Les programmes comprennent des apports théoriques, des études de cas et des temps de situation pratique et des ressources.

Le parcours est alterné de rendez-vous individuels et/ou collectifs. Le programme est conçu avec l'établissement à partir des besoins identifiés par l'équipe pédagogique.

Pour les acteur·rices de la culture et de l'emploi-formation (organisme de formation, association, collectivités,...) souhaitant soutenir la professionnalisation et le développement de l'activité des artistes-auteur·rices, Dunite STEP dispense des parcours collectifs de formation et un accompagnement personnalisé.

Les programmes comprennent des apports théoriques, des études de cas et des temps de situation pratique et des ressources. Le parcours est alterné de rendez-vous individuels et/ou collectifs.

Le programme du parcours est conçu à partir des besoins identifiés avec le·la commanditaire et les participant·es.

À PROPOS :

Basée à Rennes, Dunite est inscrite (Cape) au sein d'Élan créateur, Société Coopérative et Participative comprenant un pôle de formation pluridisciplinaire certifié Qualiopi. Dunite intervient en Bretagne et partout ailleurs où un besoin est exprimé.

Dunite promeut l'échange et la collaboration avec l'ensemble des acteur·rices de la culture et des professionnel·les relais du champ de l'emploi-formation, associations, établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche du secteur des arts visuels.

Dunite favorise le collectif à la faveur d'un commun des connaissances au service de la structuration de réseau d'artistes-auteur·rices permettant notamment de rompre avec le sentiment d'isolement et d'illégitimité.

Artiste-auteur·rice

Pour les artistes auteur·rices : vous bénéficiez, **via l'Afdas**, d'une ouverture de droits à la formation selon le montant de vos revenus artistiques déclarés à l'Urssaf-Limousin. Vérifiez les seuils en cours sur le site de l'Afdas.

Comment faire une demande de financement ? La demande se fait depuis votre espace personnel (site www.afdas.com - onglet « Particulier ») sur le portail **MyA**.

Éléments du dossier à fournir :

- lettre de motivation,
- CV,
- devis de la formation,
- programme de la formation,
- justificatifs de revenus artistiques,
- note d'information sur les frais annexes (transport/hébergement), si nécessaire.

Noter : Les financements dépendent des budgets disponibles. Vous pouvez solliciter l'aide de votre conseiller·ère Afdas dans la constitution de votre demande de financement.

Délais de dépôt de l'Afdas : la demande est à déposer au plus tard 4 semaines avant le début de la formation et au plus tôt 4 mois

Salarié·es

Pour les salarié·es : demande **via** votre OPCO (Afdas, Uniformalion, etc.), selon votre convention collective.

Fonctionnaire ou contractuel·le

Pour les fonctionnaires ou contractuelles : demande **via** votre compte d'agent CNFPT.

Noter : Vérifiez auprès de votre service formation si votre collectivité utilise une procédure dématérialisée (plateforme IEL).

France travail

Pour les demandeur·ses d'emploi : vous pouvez solliciter une Aide individuelle à la Formation (AIF) **via France Travail** à partir de votre espace personnel ou auprès de votre conseiller·ère.

Indépendant·es

Pour les travailleur·euses **indépendant·es** : si vous cotisez au CFP, vous pouvez bénéficier d'une prise en charge totale ou partielle **via le FAF** correspondant à votre activité (Agecife, FAFCEA, FIF-PL).

Noter : Téléchargez au préalable votre attestation de versement CFP à partir de votre espace Urssaf.

Tenant compte des délais administratifs, déposez votre demande au moins 7 semaines avant le début de la formation. Pour toutes informations utiles, contacter :

Angélique Lecaille
06 72 75 65 29
contact@dunite.org

Modalités d'accès

La conduite des formations est conditionnée au nombre d'inscription validée - **5 personnes minimum** - Le déroulement est confirmé **3 semaines au plus tard** avant le début de la formation.

L'accès à la formation se fait en plusieurs étapes, il est donc nécessaire de s'y prendre plusieurs semaines en avance avant la date de la formation souhaitée :

1. Pré-inscription : demandez le formulaire d'évaluation des besoins > contact@dunite.org et le renvoyer complété.

2. Devis : en retour du formulaire, un devis ainsi que le programme de la formation proposée, vous seront transmis. Adressez ensuite ces éléments auprès de votre Opco si vous sollicitez une demande de financement.

3. Validation de l'inscription : votre inscription est confirmée à réception du devis et de la convention de formation signés.

4. Lancement de la formation : vous recevez 3 semaines au plus tard avant le début de la formation votre convocation, le programme de formation et les informations utiles à son déroulement.

Vous recevrez également un questionnaire d'auto-positionnement en lien avec la formation retenue. Le questionnaire est à retourner complété 1 semaine avant la formation.

Elan créateur - 7 rue Armand Herpin Lacroix -
 CS73902 - 35039 Rennes Cedex
 02 99 35 21 59 - formationpro@elancreateur.coop
 Siret : 437 827 959 00010 - APE : 7022Z -
 Organisme de formation enregistré sous le numéro
 533350711235.

Engagement

Dunite lutte pour l'égalité des genres et contre les violences et harcèlement moral, sexiste et sexuelle (VHMSS). Un dossier ressource comprenant un questionnaire d'auto-diagnostic portant sur l'égalité de genre et VHMSS dans les arts visuels (Bretagne) est remis à chaque stagiaire. Ce livret a été conçu et porté par le réseau associatif acb - art contemporain en Bretagne et HF+ Bretagne.

Afin de visibiliser la pluralité des genres, Dunite utilise l'écriture inclusive.

Adaptabilité

Dunite est à l'écoute de tout besoins spécifiques afin d'adapter les formations (adaptation pédagogique ou organisationnelle). Les aménagements sont étudiés et coordonnés avec vous.

Renseignements

Dunite est inscrite (CAPE) au sein de la Coopérative d'Activité Emploi, Élan Créateur, basée à Rennes. Élan Créateur comprend un pôle de formation pluridisciplinaire certifié Qualiopi au titre des actions de formation et bilans de compétences.

Contact :
 Angélique Lecaille
 06 72 75 65 29
contact@dunite.org
www.dunite.org



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivantes : actions de formation et bilans de compétences.

■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE compétences.